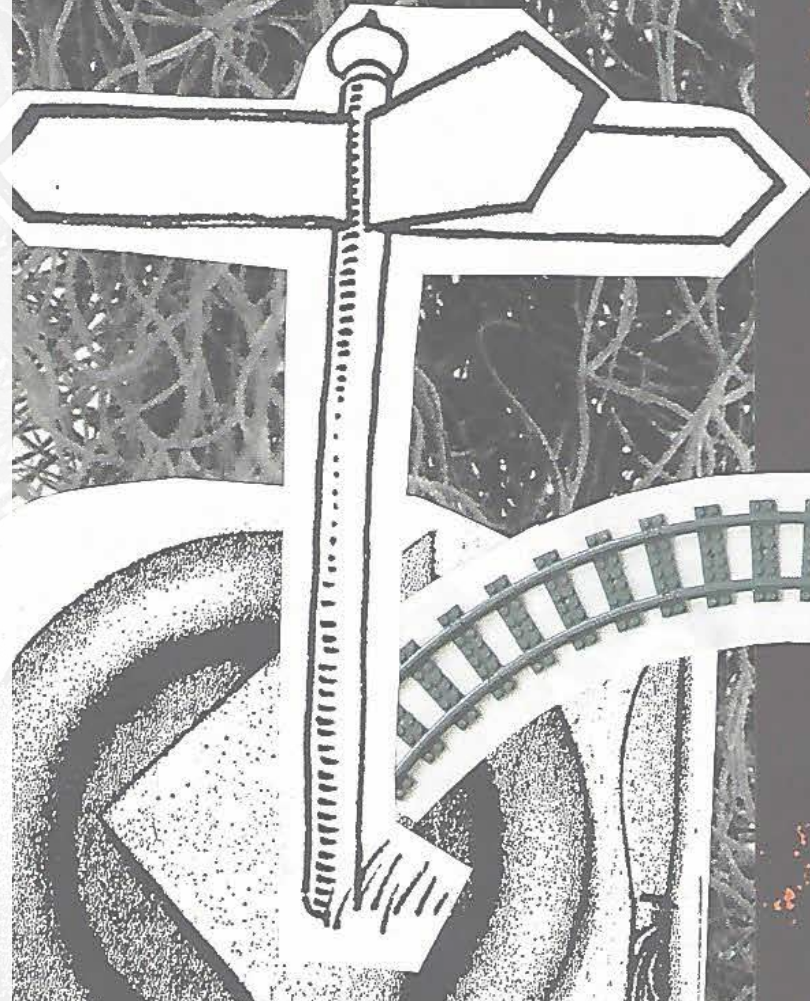


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



GOUTER ET POINT CONSEIL

POUR LES SANS-PAPIERS ET REQUÉRANTS D'ASILE DÉBOUTÉS

EDITORIAL

C'est la deuxième année consécutive marquée par la pandémie de covid. Les populations démunies le sont encore plus : les sans-papiers perdent les emplois précaires, les familles à l'aide d'urgence sont davantage isolées. Grâce à la vaccination, l'espoir est revenu. Mais il n'est pas évident pour les sans-papiers d'accéder à la vaccination. Les Points conseil de Berne et Bienne les ont aidés et accompagnés. C'était plus facile pour les personnes des centres de retour.

Le Gouter a repris ses activités au milieu de l'année. Le Point conseil a continué son travail d'aide tout en respectant les mesures d'hygiène. Les besoins sont immenses : demandes pour une modeste aide financière, pour régulariser une situation familiale (reconnaissance d'enfant, mariage), pour apprendre l'allemand ou le français.

Toute l'année, nous avons pu distribuer des colis alimentaires et rembourser les frais de transport. L'année dernière, le remboursement des billets avait fait exploser les couts. Grâce à l'initiative de quelques personnes à Ins, un lieu d'accueil s'est ouvert au courant de l'été dans cette localité, le « Meeting-point ins-safe ». Il a été décidé alors de ne rembourser les frais de déplacement des déboutés de Gampelen qu'une fois par mois.

Le Gouter a accueilli de nombreuses familles. Cette année, grâce au dévouement d'une responsable de l'Armée du salut, les enfants ont bénéficié d'activités propres à leur âge. Sa présence a permis à toute l'équipe des bénévoles qui encadrent le Gouter de s'occuper des adultes. Nous la remercions sincèrement.

Le centre de retour à Boujean sera définitivement fermé en juillet 2022. L'incertitude sur l'avenir angoisse les résidents du centre. Les familles souhaitent rester à Bienne. Elles aimeraient que les enfants puissent continuer d'aller dans les mêmes écoles. La situation des migrants déboutés est indigne. Leurs enfants vivent dans des conditions contraires à la Convention onusienne des droits de l'enfant (signée par la Suisse en 1997). La majorité du monde politique se tait. Les critiques sur la politique gouvernementale

Le groupe d'accompagnement de g à dr: Hans Wüthrich, Pascal Lerch, Nicole Dünner, Sylviane Zulauf Catalfamo (derrière), Monika Gerber (devant), Nadège Michel, Susanne Helbling (devant), Kordula Bertholet (derrière), Monique Spring, Jill Kauer, Elisabeth Kaufmann



en matière d'asile et des étrangers au niveau fédéral et cantonal sont malheureusement trop timides. Notre action est d'autant plus nécessaire. Nous avons parfois une issue heureuse, vous en découvrirez un bel exemple dans ce rapport.

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous aident, nous soutiennent par des dons et par leur présence ! Merci de faire connaître et de rendre visible la vie de ces personnes sans permis ! Seule une prise de conscience de la société civile permettra d'améliorer à moyen terme leur situation.

Au moment où nous publions ce rapport, la guerre sévit en Ukraine. Les autorités helvétiques accueillent des milliers d'Ukrainiennes et leurs enfants. Nous saluons cet effort qui rappelle ceux de 1956 (Hongrie) et 1978 (Tchécoslovaquie). Puisse cette prise de conscience sur les conséquences de la guerre permettre de revoir la situation de centaines de réfugiés déboutés vivant dans les centres de retour et des sans-papiers en Suisse !

Sylviane Zulauf Catalfamo, députée au synode de l'église réformée Berne-Jura-Soleure

LE GOUTER EN 2021

Nous sommes très reconnaissants d'avoir pu organiser, l'année dernière également, la distribution de denrées alimentaires, le remboursement des billets et, à partir du milieu de l'année, le Gouter.

Remise de tickets et de denrées alimentaires

Tout au long de l'année, nous avons pu distribuer des denrées alimentaires et rembourser des tickets. Les bons d'assurance maladie ou, si elles existent, les attestations d'urgence doivent souvent suffire comme pièces d'identité. Il est donc toujours difficile de vérifier qui a vraiment droit au remboursement des billets. Ces derniers mois, nous avons constaté que de plus en plus de personnes originaires du Sri Lanka ont été transférées au centre de retour de Boujean.

Le Gouter

Le Gouter comprend la possibilité de boire quelque chose, d'échanger - il n'est parfois pas facile de trouver une langue que tous les participants connaissent - puis de déguster une pizza végétarienne faite maison. Cette année, nous avons pu ajouter un programme pour enfants au goûter, ce qui est très apprécié par les enfants et leurs parents. Le programme pour enfants est organisé par Jeanine Walzer, officier de l'Armée du Salut. Elle a une grande expérience du contact avec les enfants. Nos autres bénévoles sont également très soulagés par cette offre, car les enfants sont encadrés et occupés.

En juin 2021, le „Meetingpoint : ins-safe“ à Ins a ouvert ses portes et son offre s'adresse aux personnes du centre de retour de Gampelen. Cela nous a amené à décider que les personnes concernées de Gampelen ne se verraient rembourser les frais de transport qu'une fois par mois. Ceci est lié à la distribution de nourriture, dont tous ne souhaitent pas profiter. Les personnes de Gampelen se rendent très rarement au Gouter. Selon les réactions du responsable d'Ins, Eberhard Jost, le „Meetingpoint : ins-safe“ semble avoir bien démarré.

Nous observons que les sans-papiers clandestins se rendent également rarement au Gouter. Le plus souvent, ce sont les hommes seuls qui souhaitent pour une fois déguster une pizza.

Nous remarquons qu'il y a souvent plus de gens qui passent lorsque l'association bernoise de consultation pour les Sans Papiers (VBBS) est sur place pour les séances de conseil. La consultation est alors volontiers combinée avec la visite du Gouter. En règle générale, une personne de VBBS est présente deux fois par mois pour des consultations.

Les chiffres suivants ressortent pour l'année 2021 : le Gouter a été ouvert 25 après-midi. Le nombre de visiteurs a varié de deux à trente-neuf (adultes) par après-midi. Pour les enfants, entre deux et dix-sept enfants et adolescents sont venus. Ainsi, il est toujours demandé à nos bénévoles de faire preuve de beaucoup de flexibilité pour gérer les différentes dynamiques qui se présentent. Nous sommes heureux d'avoir six bénévoles présents à chaque Gouter. Cela nous a permis également de bien mettre en œuvre le concept de protection du covid-19.

Distribution de vêtements

Nous avons pu remettre des vêtements lors de six après-midi. Nous l'avons surtout fait lorsque le Gouter n'avait pas encore ouvert à nouveau car cela représente un travail supplémentaire. Nous sommes reconnaissants que les bénévoles soient volontiers venus apporter leur aide et que les clients aient ainsi pu profiter de vêtements.

GOUTER OFFERT:

Chaque mercredi après-midi, de 14h00 à 17h00, les personnes sans-papiers et requérants d'asile déboutés de la région de Bienne/Seeland sont invités à un Gouter à Bienne. Où ? Dans les locaux de l'Armée du Salut, rue Dufour 46, 2502 Bienne.

Finances (voir comptes 2021 et budget 2022 à la dernière page)

Nous sommes très reconnaissants pour tous les dons, petits et grands, que nous avons reçus l'année dernière pour le Gouter et Point conseil. Ils nous permettent de financer le coût élevé des frais de transport. Comme les personnes de Gampelen ne peuvent plus venir que 1x par mois, les finances se sont stabilisées à un niveau que nous pouvons supporter. Nous sommes heureux que la direction de l'Armée du Salut ait accepté de prendre en charge le déficit du compte de dépôt liés aux dons.

En ce qui concerne les comptes 2021 et le budget 2022, voici ce que nous pouvons dire : comme en 2020, nous avons compté pour l'année 2021 avec 30 pour cent de poste pour le travail du Gouter. Cela comprend le remboursement des tickets, la distribution de nourriture, l'organisation du Gouter et l'encadrement des bénévoles. L'association bernoise pour sans-papiers a également en 2021 financé elle-même les dépenses du service de conseil, de l'aide d'urgence et de «l'aide corona». Grâce à la décision de permettre aux personnes du centre de retour de Gampelen de ne venir plus qu'une fois par mois, les frais de remboursement des tickets sont restés dans le cadre du budget. Du côté des donateurs, nous avons reçu plus de dons de particuliers et de certaines paroisses que prévu au budget. Au final, il en résulte un déficit de CHF 26'700.00. Le compte de dépôt permet de couvrir CHF 21'771.32. CHF 4'928.68 pour l'année 2021 sont pris en charge par l'Armée du Salut. Le budget pour l'année 2022 est du même ordre que celui de l'année 2021. Comme le compte de dépôt est épuisé, l'Armée du Salut soutiendra le goûter-rencontre à hauteur de CHF 44'804.79. Il n'est pas encore clair si nous recevrons à nouveau un montant de l'office de consultation sur l'asile (OCA).

Susanne Helbling und Monika Gerber, Bureau social de l'Armée du Salut

POINT CONSEIL:

Deux mercredis par mois de 14h à 17h dans les locaux du bureau social de l'Armée du Salut à la rue Général-Dufour 65, 2502 Bienne. Voir les dates sur: www.sanspapiersbern.ch.

LE POINT CONSEIL

Les rencontres pour conseiller les personnes ont pu avoir lieu normalement deux fois par mois, dans les locaux de l'aide sociale. Les conseillers.ères ont mené durant 24 mercredis après-midis, 296 séances. Par après-midi, c'était en moyenne 12 personnes, couples ou familles qui venaient demander conseil. Il a fallu parfois approfondir la demande ce qui a nécessité des écrits juridiques. Un rendez-vous était alors fixé à Berne. Ce service, avec celui de Bienne, a mené 2443 séances, qui ont ouvert 891 dossiers. Environ un quart de ces dossiers concernent des personnes de la région biennoise.

Thèmes des consultations

Malgré la pandémie, les rencontres planifiées du Point conseil à Bienne ont eu lieu. Durant l'hiver et le printemps, les volontaires du Point conseil ont dû renoncer, mais depuis aout ils sont à nouveau là, en alternance une fois par mois avec le service conseil de Berne. Comme toujours, la vie des sans-papiers est gravement péjorée à cause de la pandémie. Cette année aussi, grâce à notre fonds « aide d'urgence corona », nous avons pu apporter une aide ponctuelle aux familles et personnes les plus démunies. La question de la vaccination contre le covid nous a aussi beaucoup occupé. De nombreux sans-papiers n'ont aucun accès aux soins médicaux. Notre souci était d'aider ces personnes à s'enregistrer puis à les accompagner aux centres de vaccination. Ce travail nous a pris beaucoup de temps à Bienne comme à Berne. Des centres de retour sont venus plusieurs personnes pour nous demander des renseignements sur les possibilités d'apprendre l'allemand ou le français et d'avoir accès à une formation. Malheureusement, en tant que déboutés, ils n'ont pas droit à l'intégration. Malgré tout, nous pouvons leur présenter des offres gratuites. Plusieurs personnes, surtout des familles et des personnes seules, sont venues pour demander une petite aide financière. Il est très difficile d'élever des enfants dans la pauvreté. Le manque d'argent est un de leur problème. Grâce à notre don, les familles peuvent compléter leurs modestes achats quotidiens. Des couples se sont adressés à nous pour demander comment faire pour se marier ou faire reconnaître une paternité. Ces demandes ont nécessité l'aide de l'association bernoise pour sans-papiers.

Moments de joie

Une brève rencontre peut se prolonger par une intense collaboration et se terminer dans la joie, comme notre exemple va l'illustrer.

Haile Addis et Ayana Eyob (noms modifiés) ont fait connaissance en 2017 à Winterthur lors d'un mariage. Ils ont discuté et rapidement se sont sentis bien ensemble. A cette époque, Monsieur Addis, demandeur d'asile, vivait dans un autre canton, alors que Madame Eyob acceptée comme réfugiée, vivait à Bienne avec ses deux fils. Eloignés géographiquement, ils avaient de longs contacts téléphoniques, les rencontres en présence étant rares. Madame Eyob sortait d'un mariage douloureux et se remettait d'un divorce difficile. Peu à peu, elle reprit confiance et put envisager une nouvelle relation. Ses deux fils se sont très rapidement attachés à Monsieur Addis. Lors des rencontres, des excursions et des parties de football, les garçons du premier mariage appréciaient le nouvel ami de leur mère. Cette bonne entente entre Monsieur Addis et ses fils a rassuré Madame Eyob qui s'est alors engagée avec confiance dans cette nouvelle relation.

Début 2019, le couple dépose une procédure de préparation au mariage auprès de l'office d'état civil du Seeland. Monsieur Addis bénéficiait alors d'un statut légal de demandeur d'asile. Pendant que le couple faisait les démarches pour obtenir de son pays d'origine les documents permettant le mariage, l'homme reçoit une décision d'asile négative. Conséquences : Monsieur Addis perd son statut légal et l'état-civil ferme le dossier de préparation de mariage. Durant une année et demie, le couple entreprend des démarches pour se marier, mais sans succès. Au début de l'été 2020, ils viennent nous consulter. Nous déposons alors auprès de l'autorité compétente en matière de migration une demande de séjour pour une courte durée afin que le couple puisse se marier. Madame Eyob reçoit un formulaire avec 13 questions. Elle devait y répondre et donner son avis. Elle devait aussi présenter divers documents. Après de nombreux écrits, prises de position, discussions, explications, le couple a enfin pu se marier en octobre 2021. Mais l'autorité compétente avait averti préalablement Madame Eyob qu'une demande de regroupement familial selon la loi sur l'intégration pour Monsieur Addis serait refusée, parce qu'elle ne remplissait pas suffisamment les critères. Comme famille monoparentale, elle travaillait à temps partiel et percevait l'aide sociale.

Après le mariage civil, nous avons déposé auprès du Secrétariat d'Etat aux migrations SEM une demande d'inclusion du mari dans le statut de réfugié de Mme Eyob. Le SEM, au nom de l'unité de la famille, a accepté la demande. Monsieur Addis s'est annoncé à Bienne. Le couple se sent enfin en sécurité et peut se concentrer sur son avenir privé et professionnel. C'est un immense soulagement pour toute la famille.

Monique Spring, Association bernoise pour sans-papiers

MEMBRE DE GROUPE D'ACCOMPAGNEMENT 2021

- Kordula Bertholet, conseillère bénévole
- Nicole Dünner, coordinatrice du Groupe d'accompagnement
- Monika Gerber, Bureau social de l'Armée du Salut / Aide aux passants, Bienne
- Susanne Helbling, Bureau social de l'Armée du Salut / Aide aux passants, Bienne
- Karin Jenni, Association bernoise pour Sans-Papiers /VBBS
- Jill Kauer, Association bernoise pour Sans-Papiers /VBBS
- Elisabeth Kaufmann, membre du comité de l'Association bernoise pour Sans-Papiers/VBBS
- Pascal Lerch, coordinateur du Groupe d'accompagnement, service social de l'église réformée de Bienne
- Nadège Michel, Service social de l'église catholique romaine de Bienne et environs
- Yannick Salomon, Unité pastorale Bienne – La Neuveville
- Hans Wüthrich, conseiller bénévole
- Sylviane Zulauf Catalfamo, membre du Synode de l'église réformée Berne-Jura-Soleure

COMPTES 2021 ET BUDGET 2022

	Rechnung 2021		Budget 2022	
	Aufwand	Ertrag	Aufwand	Ertrag
Infrastruktur				
Miete Räumlichkeiten Zvieri (Korps)	Fr. 1'400.00		Fr. 1'400.00	
Miete Büro für Beratungen VBBS	Fr. 400.00		Fr. 400.00	
Reinigung/Entsorgung/Abwasser	Fr. 9.00		Fr. -	
	Fr. 1'809.00		Fr. 1'800.00	
Personalaufwand inkl. Freiwillige				
Lohn SoBe inkl. Soz.leistungen	Fr. 28'310.65		Fr. 33'504.79	
Honorar für Leistung HA - Buchhaltung				
Anerkennung Freiwillige	Fr. 1'439.15		Fr. 2'100.00	
Reisespesen	Fr. 14.00		Fr. 300.00	
	Fr. 29'763.80		Fr. 35'904.79	
Betriebsaufwand				
Büromaterial pauschal	Fr. 115.60		Fr. -	
Hilfe an Bedürftige	Fr. 3'589.85		Fr. 3'000.00	
Ticketkosten Zvieri	Fr. 20'134.40		Fr. 18'000.00	
Verpflegung Zvieri	Fr. 887.85		Fr. 2'400.00	
Nothilfe via VBBS	Fr. 20'282.00		Fr. 15'000.00	
Nothilfe Corona via VBBS	Fr. 37'100.00		Fr. 5'000.00	
Beratungsaufwand VBBS	Fr. 22'000.00		Fr. 22'000.00	
	Fr. 104'109.70		Fr. 65'400.00	
Einnahmen				
ref. Gesamtkirchgemeinde Biel		Fr. 5'000.00		Fr. 5'000.00
Röm.-kath. Kirche Biel		Fr. 10'000.00		Fr. 10'000.00
KKF		Fr. 5'000.00		Fr. -
div. Spende		Fr. 6'989.15		Fr. 1'300.00
Beitrag Stadt Biel		Fr. 2'500.00		Fr. -
Spende Eigenleistung VBBS (Nothilfe+Beratung)		Fr. 79'382.00		Fr. 42'000.00
Spende Eigenleistung Heilsarmee				Fr. 44'804.79
		Fr. 108'871.15		Fr. 103'104.79
Externe Finanzierung Unterstützung				
Zins Depotkonto		Fr. 111.35		
	Fr. 135'682.50	Fr. 108'982.50	Fr. 103'104.79	Fr. 103'104.79
Verlust		Fr. 26'700.00		Fr. -
	Fr. 135'682.50	Fr. 135'682.50	Fr. 103'104.79	Fr. 103'104.79

Saldo Depotkonto per 01.01.2020	Fr. 21'771.32
Verlust per 31.12.2021	Fr. -26'700.00
Spende Eigenleistung Heilsarmee	Fr. 4'928.68
Saldo Depotkonto per 31.12.2021	Fr. -

Le Gouter et Point conseil est soutenue par :



Organisations porteuses du Gouter et Point conseil:



DONS :

Soutenez-nous avec un don : Bureau social de l'Armée du Salut, rue du Général-Dufour 65, 2502 Bienne, IBAN CH96 0900 0000 3045 3544 7 | mention «Zvieri-Treff». Merci!